

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AUBENAS - 0702 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 10/09/2024 - 5864 - 2004 B 80222 - 479 417 412 - (LA PARENTHÈSE) LIBRAIRIE

LIBRAIRIE LA PARENTHÈSE
SCOP SARL à capital variable
Siège social : 9 boulevard de la République
07100 ANNONAY
479 417 412 RCS Aubenas

**PROCES-VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE du 08/09/2023**

L'an deux mille vingt-trois et le 01 septembre à 12 heures 30, les associés de la société **LIBRAIRIE LA PARENTHÈSE**, société coopérative de production, à responsabilité limitée, à capital variable, se sont réunis au siège social sur convocation régulière de la gérance.

Tel qu'il en est justifié par la feuille de présence annexée au présent procès-verbal :

Sont présents :

- Mmes GLAIZAL Camille et ROCHET Violaine, associées salariées
- M. ESTRAGNAT Pierre-Damien, associé salarié gérant

Tous les associés étant présents ou représentés à l'Assemblée, celle-ci, régulièrement convoquée, peut valablement délibérer. L'Assemblée est présidée par M. ESTRAGNAT Pierre-Damien, gérant ès qualité.

Le Président met d'abord à la disposition des associés les documents suivants, à savoir :

- récépissé des envois des convocations
- registre des Assemblées Générales tenu à jour jusqu'à la présente assemblée
- projet de résolutions
- le rapport de révision coopérative

Puis le Président rappelle l'**ordre du jour**, à savoir :

- o Approbation des comptes annuels
- o Affectation du résultat
- o Approbation des conventions réglementées
- o Rémunération de la gérance
- o Valeur de remboursement de la part sociale
- o Délégation de pouvoirs

Après discussion sur ces différents points, et plus personne ne demandant la parole, le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION ORDINAIRE – Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes. L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du code général des impôts. Elle prend également acte de la lecture du rapport annuel de révision coopérative. Elle donne quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Cette résolution, mise aux voix à la majorité ordinaire, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION ORDINAIRE – Affectation du résultat

L'assemblée générale des associés approuve la proposition de la gérance et décide, conformément aux statuts, d'affecter l'excédent net de gestion de l'exercice social clos le 31/03/2023 s'élevant à 23 474,55 €

de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------|
| • 40 % à la part travail affectée à la réserve spéciale de participation soit | 9 389,82 € |
| • 15 % à la réserve légale soit | 3 521,18 € |
| • 45 % à la réserve statutaire dite fonds de développement soit | 10 563,55 € |
| • 0 % aux intérêts des parts sociales (dividendes) soit | 0 € |

Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix à la majorité ordinaire, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION ORDINAIRE - Approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce

L'assemblée générale, prend acte du fait qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours du dernier exercice clos.

Cette résolution, mise aux voix à la majorité ordinaire, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION ORDINAIRE – Rémunération de la gérance

Compte tenu de l'étendue de ses fonctions de gérance, l'assemblée générale rappelle que le contrat de travail de M. ESTRAGNAT Pierre-Damien est suspendu pendant la durée de son mandat. A la fin du mandat, quelle qu'en soit la cause, le contrat de travail reprendra son cours automatiquement. M. ESTRAGNAT Pierre-Damien retrouvera ses fonctions de vendeur.

L'assemblée générale fixe la rémunération de M. ESTRAGNAT Pierre-Damien au titre de son mandat de gérance à la somme mensuelle brute de 2 193,84 euros.

La gérance étant assimilée salariée, elle est notamment soumise au régime général de la sécurité sociale. La gérance aura droit, en outre, au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation sur justificatifs.

La rémunération qu'il percevra lors de la réactivation de son contrat de travail sera celle en vigueur au jour de la suspension revalorisée en fonction des augmentations générales qui auront été appliquées chaque année dans l'entreprise à compter de la date de suspension

L'ancienneté acquise pendant la durée du mandat sera reprise sauf si le mandat a pris fin pour révocation ou départ à la retraite.

L'assemblée générale rappelle qu'en vertu de l'article 17 de la loi du 19 juillet 1978, M. ESTRAGNAT Pierre-Damien gérant rémunéré, est assimilé à un salarié au regard de la législation du travail et de la sécurité sociale.

Cette résolution, mise aux voix à la majorité ordinaire, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION ORDINAIRE – Valeur de remboursement de la part sociale

L'assemblée générale, compte tenu de la situation nette de la société après imputation des pertes conformément aux dispositions statutaires, constate que la valeur de remboursement de la part sociale s'établit à la valeur nominale de souscription soit 20 €

Cette résolution, mise aux voix à la majorité ordinaire, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION ORDINAIRE - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes de la présente assemblée générale.

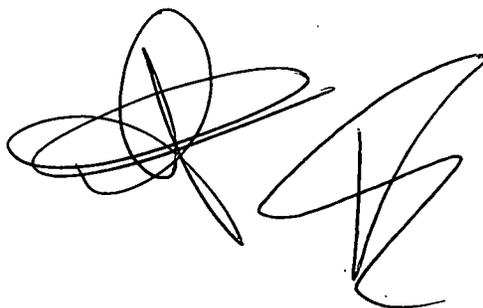
Cette résolution, mise aux voix à la majorité ordinaire, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatorze heures et il est dressé le présent procès-verbal signé par le gérant.

Le Président de séance



Les associés



Comptes annuels

Arrêtés au 31/03/2023

SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE
9 Bd de la République
07100 ANNONAY

*certifiés
conformes*



COMPTES ANNUELS du 01/04/2022 au 31/03/2023

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
AUTRES ETATS	
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	6 à 8
- <i>Détail Compte de résultat</i>	9 à 11
- <i>Détail Soldes intermédiaires de gestion</i>	12 à 14
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	15 et 16
- <i>Liasses 2033-A à 2033-F</i>	17 à 24

BERRUYER - MAMERI

84 boulevard des Belges

69006 LYON

04 72 82 31 24

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE
9 Bd de la République
07100 ANNONAY

relatifs à l'exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	319 794 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	671 019 Euros
- Résultat net comptable,	23 475 Euros

Fait à LYON
Le 12/07/2023

Eric BERRUYER
Expert comptable

SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE

9 Bd de la République

07100 ANNONAY

COMPTES ANNUELS

BERRUYER - MAMERI

84 boulevard des Belges

69006 LYON

04 72 82 31 24

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)	60 300		60 300	60 300			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	1 223	1 223					
	Autres immobilisations corporelles	142 675	113 022	29 652	17 112	12 541	73.29	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes				8 528	-8 528	-100.00		
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	400		400	400				
	Total II	204 598	114 245	90 352	86 339	4 013	4.65	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	118 366	10 706	107 661	132 969	-25 308	-19.03	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	255		255		255		
	Autres créances	5 167		5 167	16 416	-11 249	-68.52	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	114 737		114 737	142 896	-28 159	-19.71		
Charges constatées d'avance (3)	1 622		1 622	471	1 151	244.59		
	Total III	240 148	10 706	229 442	292 752	-63 309	-21.63	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	444 746	124 951	319 794	379 091	-59 296	-15.64	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/03/2023	31/03/2022	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	30 000	30 000		
	Réserves				
	Réserve légale	10 282	750	9 532	NS
	Réserves statutaires ou contractuelles	28 597		28 597	
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau		-3 413	3 413	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	23 475	66 961	-43 487	-64.94
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	92 354	94 298	-1 945	-2.06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	118 835	129 495	-10 660	-8.23
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5	200	-195	-97.56
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	15 000	15 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		13 860	-13 860	-100.00
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 965	98 963	-28 998	-29.30	
Dettes fiscales et sociales	23 635	27 274	-3 639	-13.34	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	227 441	284 792	-57 352	-20.14
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	319 794	379 091	-59 296	-15.64

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

130 833

171 957

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023			12		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/03/2022	12	Euros	%		
Produits d'exploitation (1)									
Ventes de marchandises	671 019		671 019	759 885		-88 866	-11.69		
Production vendue de biens									
Production vendue de services									
Chiffre d'affaires NET	671 019		671 019	759 885		-88 866	-11.69		
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			12 262	43 774		-31 512	-71.99		
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 535	12 878		-2 343	-18.19		
Autres produits			883	4		879	NS		
Total des Produits d'exploitation (I)			694 699	816 541		-121 842	-14.92		
Charges d'exploitation (2)									
Achats de marchandises			430 905	545 851		-114 946	-21.06		
Variation de stock (marchandises)			25 104	-32 945		58 049	176.20		
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)									
Autres achats et charges externes *			63 005	68 740		-5 735	-8.34		
Impôts, taxes et versements assimilés			2 984	1 881		1 103	58.64		
Salaires et traitements			110 264	116 053		-5 789	-4.99		
Charges sociales			18 567	25 548		-6 982	-27.33		
Dotations aux amortissements et dépréciations									
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 076	9 054		22	0.24		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations									
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 706	10 502		204	1.94		
Dotations aux provisions									
Autres charges			417	1 413		-996	-70.48		
Total des Charges d'exploitation (II)			671 027	746 097		-75 070	-10.06		
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			23 672	70 445		-46 772	-66.40		
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 479		749		730	97.51
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 479		749		730	97.51
2. Résultat financier (V-VI)	-1 479		-749		-730	-97.51
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	22 194		69 696		-47 503	-68.16
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 333		509		7 824	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	8 333		509		7 824	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 223				6 223	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	6 223				6 223	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 110		509		1 601	314.31
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	829		3 244		-2 415	-74.45
Total des produits (I+III+V+VII)	703 033		817 051		-114 018	-13.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	679 558		750 089		-70 531	-9.40
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	23 475		66 961		-43 487	-64.94

* Proratisme de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE

9 Bd de la République,

07100 ANNONAY

AUTRES ETATS

BERRUYER - MAMERI

84 boulevard des Belges

69006 LYON

04 72 82 31 24

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2023 12	31/03/2022 12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL	60 300.00	60 300.00		
20700000 Fonds commercial	60 300.00	60 300.00		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				
21500000 Materiel et outillage	1 223.08	1 223.08		
28150000 Amort.materiel&outillage	-1 223.08	-1 223.08		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 652.20	17 111.50	12 540.70	73.29
21810000 Instal./agenc.divers	85 777.87	57 937.87	27 840.00	48.05
21810100 Install - amen non tp	1 137.12	1 137.12		
21820000 Materiel de transport		12 098.30	-12 098.30	NS
21831000 Materiel informatique	16 927.59	16 927.59		
21840000 Mobilier	38 832.01	38 832.01		
28181000 Amort.ag.cons.diverses	-57 989.79	-51 534.79	-6 455.00	-12.53
28182000 Amort. mat de transport		-5 238.00	5 238.00	100.00
28183100 Amort materiel bureau	-16 927.59	-16 927.59		
28184000 Amort. mobilier	-38 105.01	-36 121.01	-1 984.00	-5.49
AVANCES ET ACOMPTES SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES		8 527.71	-8 527.71	-100.00
23800000 Acompte sur immobilisation		8 527.71	-8 527.71	NS
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	400.00	400.00		
27500000 Depot de garantie	400.00	400.00		
Total II	90 352.20	86 339.21	4 012.99	4.65
MARCHANDISES	107 660.56	132 968.68	-25 308.12	-19.03
37000000 Stocks de marchandises	118 366.40	143 470.52	-25 104.12	-17.50
39700000 Prov.dep.marchandises	-10 705.84	-10 501.84	-204.00	-1.94
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	255.33		255.33	
41910000 Avances et acomptes clients	255.33		255.33	
AUTRES CREANCES	5 167.21	16 416.32	-11 249.11	-68.52
40100000 Fournisseurs	360.27	1 059.26	-698.99	-65.99
42870000 Produits à recevoir	23.00		23.00	
44400000 Etat impots s/benefices	4 400.00	11 704.00	-7 304.00	-62.41
44562000 Tva deduct.s/immo.		1 593.54	-1 593.54	NS
44566000 Tva déductible sur abs		915.99	-915.99	NS
44567000 Crédit de tva à reporter	103.00	732.00	-629.00	-85.93
44586000 Tva s/fact.non parvenues	280.94	411.53	-130.59	-31.73
DISPONIBILITES	114 737.03	142 895.85	-28 158.82	-19.71
51210000 Credit agricole	101 291.32	128 932.40	-27 641.08	-21.44
53000000 Caisse	13 445.71	13 963.45	-517.74	-3.71
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 622.06	470.72	1 151.34	244.59
48600000 Charges constat.d'avance	1 622.06	470.72	1 151.34	244.59
Total III	229 442.19	292 751.57	-63 309.38	-21.63
TOTAL GENERAL	319 794.39	379 090.78	-59 296.39	-15.64

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	12	Euros	%
CAPITAL	30 000.00		30 000.00			
10130000 Capital appele verse	30 000.00		30 000.00			
RESERVE LEGALE	10 282.25		750.00		9 532.25	NS
10611000 Reserve legale prop.dite	10 282.25		750.00		9 532.25	NS
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	28 596.74				28 596.74	
10630000 Réserves statutaires	28 596.74				28 596.74	
REPORT A NOUVEAU			-3 413.06		3 413.06	100.00
11900000 Report à nouveau débiteur			-3 413.06		3 413.06	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	23 474.55		66 961.38		-43 486.83	-64.94
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
13100000 Subventions d'equipement			27 790.00		-27 790.00	NS
13900000 Subventions inscr.a resul			-27 790.00		27 790.00	100.00
Total I	92 353.54		94 298.32		-1 944.78	-2.06
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	118 835.08		129 494.94		-10 659.86	-8.23
16100000 Credit agricole 16 000€ -			2 188.31		-2 188.31	NS
16120000 Pret 00004398519	4 835.08		7 306.63		-2 471.55	-33.83
16130000 Prêt socoden	80 000.00		80 000.00			
16140000 Prêt cnl	34 000.00		40 000.00		-6 000.00	-15.00
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	4.89		200.26		-195.37	-97.56
16884000 Interet courus sur emprunts	4.89		200.26		-195.37	-97.56
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	15 000.00		15 000.00			
45510000 C/c estragnat damien	5 000.00		5 000.00			
45520000 C/c rochet violaine	5 000.00		5 000.00			
45530000 C/c glaizal camille	5 000.00		5 000.00			
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			13 859.70		-13 859.70	-100.00
41910000 Avancés et acomptes clients			13 859.70		-13 859.70	NS
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	69 965.48		98 963.36		-28 997.88	-29.30
40100000 Fournisseurs	69 601.88		98 616.56		-29 014.68	-29.42
40810000 Fournis.fact.non parvenue	363.60		346.80		16.80	4.84
DETTES FISCALES ET SOCIALES	23 635.40		27 274.20		-3 638.80	-13.34
42100000 Rémunérations dues	1 297.54				1 297.54	
42100400 Clot flavien	805.27		805.27			
42820000 Conges a payer	8 751.74		8 041.68		710.06	8.83
42860000 Salaires à payer	2 170.50		7 744.00		-5 573.50	-71.97
43100000 Securite sociale	2 046.63		2 274.38		-227.75	-10.01
43702000 Caisse prevoyance humanis	589.44		334.02		255.42	76.47
43720000 Caisse retraite salaries	456.06		506.19		-50.13	-9.90
43740000 Caisse mutuelle apicil			553.26		-553.26	NS
43780000 Titres-restaurant	663.60				663.60	
43860000 Org.soc. charges a payer	2 070.00		1 711.61		358.39	20.94
44210000 Etat - pas	49.90		18.83		31.07	165.00
44566000 Tva déductible sur abs	19.77				19.77	
44580000 Regul. tva collectee	65.92		11.79		54.13	459.12

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	671 019.48		759 885.09		-88 865.61	-11.69
70700500 Recette a 0 %	258.14		650.71		-392.57	-60.33
70701000 Recette à 20%	18 587.93		15 295.21		3 292.72	21.53
70710000 Recette a 5.5 %	649 357.35		739 635.14		-90 277.79	-12.21
70720000 Recette a 2.1 %	2 816.06		4 304.03		-1 487.97	-34.57
Chiffre d'affaires NET	671 019.48		759 885.09		-88 865.61	-11.69
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	12 262.00		43 774.40		-31 512.40	-71.99
74000000 Subventions d'exploitat.	7 762.00		43 774.40		-36 012.40	-82.27
74010000 Subventions apprentis	4 500.00				4 500.00	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES	10 534.85		12 877.80		-2 342.95	-18.19
78173000 Rep.prov.deprec.stocks	10 501.84		10 075.80		426.04	4.23
79100000 Transf.chges exploitation	33.01		2 802.00		-2 768.99	-98.82
AUTRES PRODUITS	883.02		4.12		878.90	NS
75800000 Produits div.gestion cour	883.02		4.12		878.90	NS
Total des Produits d'exploitation	694 699.35		816 541.41		-121 842.06	-14.92
ACHATS DE MARCHANDISES	430 904.71		545 850.68		-114 945.97	-21.06
60700000 Achat librairie	430 904.71		545 850.68		-114 945.97	-21.06
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	25 104.12		-32 945.12		58 049.24	176.20
60370000 Variat.stock marchandises	25 104.12		-32 945.12		58 049.24	176.20
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	63 004.69		68 740.09		-5 735.40	-8.34
60400000 Animations	306.76		200.00		106.76	53.38
60611000 Fournitures electricite	1 185.39		1 446.66		-261.27	-18.06
60613000 Fournitures gaz	2 866.92		857.16		2 009.76	234.47
60630000 Fourm.entret.&petit equip	2 732.88		2 676.07		56.81	2.12
60640000 Fourmit.administratives	413.66		719.46		-305.80	-42.50
61320000 Locations immobilieres	5 749.26		5 643.35		105.91	1.88
61321000 Location place parking	1 169.28		1 146.24		23.04	2.01
61322000 Location local	2 485.12		2 402.17		82.95	3.45
61350000 Locations mobilieres	209.00		180.00		29.00	16.11
61400000 Charges locatives	598.72		588.04		10.68	1.82
61410000 Charges locatives local	200.00		200.00			
61551000 Entretien mat.technique	980.11		464.08		516.03	111.19
61551500 Lavage de vitres	379.18		208.36		170.82	81.98
61560000 Maintenance	2 630.09		3 029.52		-399.43	-13.18
61600000 Primes d'assurances	976.36		1 474.90		-498.54	-33.80
61610000 Assurances prêt	64.00		96.00		-32.00	-33.33
61830000 Documentation technique	136.19		456.17		-319.98	-70.14
62110000 Personnel interimaire	1 235.10		1 452.89		-217.79	-14.99
62260000 Honoraires	5 785.96		6 104.46		-318.50	-5.22
62261000 Honoraires divers	2 899.50		10 845.25		-7 945.75	-73.26
62270000 Frais d'actes et de content.	64.84		51.00		13.84	27.14
62310000 Annonces et insertions	787.00		3 570.00		-2 783.00	-77.96
62331000 Frais gestion annony +	1 254.75		843.05		411.70	48.83
62340000 Cadeaux clientèle	309.15		419.45		-110.30	-26.30
62380000 Dons et pourboires			130.00		-130.00	NS
62410000 Transports s'achats	17 238.84		16 747.44		491.40	2.93
62510000 Voyages et déplacements	774.55		535.77		238.78	44.57

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023	Exercice N-1 31/03/2022	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62570000 Receptions	1 799.27	984.92	814.35	82.68
62600000 Frais postaux	187.54	240.99	-53.45	-22.18
62610000 Frais télécommunication	948.83	794.91	153.92	19.36
62780000 Services bancaires	2 236.37	2 401.24	-164.87	-6.87
62811000 Cotis. professionnelles	4 400.07	1 830.54	2 569.53	140.37
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 983.61	1 880.76	1 102.85	58.64
63120000 Taxe d'apprentissage	37.17	-597.01	634.18	106.23
63130000 Formation continue(tresor)	460.82	417.46	43.36	10.39
63511000 Cfe / cvae	209.00	354.00	-145.00	-40.96
63580000 Autres droits	2 276.62	1 706.31	570.31	33.42
SALAIRES ET TRAITEMENTS	110 264.26	116 052.94	-5 788.68	-4.99
64110000 Salaires appointements	94 922.74	101 923.57	-7 000.83	-6.87
64120000 Conges payes	710.06	-881.90	1 591.96	180.51
64131000 Intéressement à verser	2 170.50	7 744.00	-5 573.50	-71.97
64140000 Indem.et avantages divers	8 000.00	7 267.27	732.73	10.08
64140100 Indemnités et avantages divers	4 460.96		4 460.96	
CHARGES SOCIALES	18 566.63	25 548.28	-6 981.65	-27.33
64510000 Cotisations a l'urssaf	11 897.65	17 695.42	-5 797.77	-32.76
64532000 Cotisations aux caisses de ret	2 476.99	3 739.64	-1 262.65	-33.76
64533000 Cotisations.prévoyance	985.10	878.21	106.89	12.17
64540000 Cotisations mutuelle apicil	2 512.50	2 411.21	101.29	4.20
64580000 Charges s/salair.provis.	358.39	467.80	-109.41	-23.39
64800000 Autres charges de pers.	336.00	356.00	-20.00	-5.62
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	9 076.00	9 054.21	21.79	0.24
68112000 Dotations aux amort. corporell	9 076.00	9 054.21	21.79	0.24
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	10 705.84	10 501.84	204.00	1.94
68173000 Dot.prov.stocks & en-cours	10 705.84	10 501.84	204.00	1.94
AUTRES CHARGES	417.07	1 412.87	-995.80	-70.48
65800000 Charges div.gest.courante	417.07	1 412.87	-995.80	-70.48
Total des Charges d'exploitation	671 026.93	746 096.55	-75 069.62	-10.06
Résultat d'exploitation	23 672.42	70 444.86	-46 772.44	-66.40
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 478.90	748.77	730.13	97.51
66110000 Intérêts sur emprunts	1 478.90	748.77	730.13	97.51
Total des Charges financières	1 478.90	748.77	730.13	97.51
Résultat financier	-1 478.90	-748.77	-730.13	-97.51
Résultat courant avant impôts	22 193.52	69 696.09	-47 502.57	-68.16
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	8 333.33	509.29	7 824.04	NS
77500000 Produits cessions elem actifs	8 333.33		8 333.33	
77700000 Quote-part subvent.invest		509.29	-509.29	NS

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	12
			Ecart N / N-1 *	
			Euros	%
Total des Produits exceptionnels	8 333.33		509.29	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	6 223.30			6 223.30
67500000 Valeurs comptables des élément	6 223.30			6 223.30
Total des Charges exceptionnelles	6 223.30			6 223.30
Résultat exceptionnel	2 110.03		509.29	1 600.74 314.31
IMPOTS SUR LES BENEFICES	829.00		3 244.00	-2 415.00 -74.45
69500000 Impots sur les sociétés	829.00		3 244.00	-2 415.00 -74.45
Total des produits	703 032.68		817 050.70	-114 018.02 -13.95
Total des charges	679 558.13		750 089.32	-70 531.19 -9.40
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	23 474.55		66 961.38	-43 486.83 -64.94

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *		
	31/03/2023	% CA	12	31/03/2022	% CA	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	671 019.48	100.00		759 885.09	100.00	-88 865.61	-11.69
VENTES DE MARCHANDISES	671 019.48	100.00		759 885.09	100.00	-88 865.61	-11.69
70700500 Recette a 0 %	258.14	0.04		650.71	0.09	-392.57	-60.33
70701000 Recette à 20%	18 587.93	2.77		15 295.21	2.01	3 292.72	21.53
70710000 Recette a 5.5 %	649 357.35	96.77		739 635.14	97.34	-90 277.79	-12.21
70720000 Recette a 2.1 %	2 816.06	0.42		4 304.03	0.57	-1 487.97	-34.57
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	456 008.83	67.96		512 905.56	67.50	-56 896.73	-11.09
60370000 Variat.stock marchandises	25 104.12	3.74		-32 945.12	-4.34	58 049.24	176.20
60700000 Achat librairie	430 904.71	64.22		545 850.68	71.83	-114 945.97	-21.06
MARGE COMMERCIALE	215 010.65	32.04		246 979.53	32.50	-31 968.88	-12.94
SOUS TRAITANCE DIRECTE	306.76			200.00		106.76	53.38
60400000 Animations	306.76			200.00		106.76	53.38
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	-306.76			-200.00		-106.76	-53.38
MARGE BRUTE GLOBALE	214 703.89	32.00		246 779.53	32.48	-32 075.64	-13.00
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	62 697.93	9.34		68 540.09	9.02	-5 842.16	-8.52
60611000 Fournitures electricite	1 185.39	0.18		1 446.66	0.19	-261.27	-18.06
60613000 Fournitures gaz	2 866.92	0.43		857.16	0.11	2 009.76	234.47
60630000 Fourn.entret.&petit equip	2 732.88	0.41		2 676.07	0.35	56.81	2.12
60640000 Fournit.administratives	413.66	0.06		719.46	0.09	-305.80	-42.50
61320000 Locations immobilières	5 749.26	0.86		5 643.35	0.74	105.91	1.88
61321000 Location place parking	1 169.28	0.17		1 146.24	0.15	23.04	2.01
61322000 Location local	2 485.12	0.37		2 402.17	0.32	82.95	3.45
61350000 Locations mobilières	209.00	0.03		180.00	0.02	29.00	16.11
61400000 Charges locatives	598.72	0.09		588.04	0.08	10.68	1.82
61410000 Charges locatives local	200.00	0.03		200.00	0.03		
61551000 Entretien mat.technique	980.11	0.15		464.08	0.06	516.03	111.19
61551500 Lavage de vitres	379.18	0.06		208.36	0.03	170.82	81.98
61560000 Maintenance	2 630.09	0.39		3 029.52	0.40	-399.43	-13.18
61600000 Primes d'assurances	976.36	0.15		1 474.90	0.19	-498.54	-33.80
61610000 Assurances prêt	64.00	0.01		96.00	0.01	-32.00	-33.33
61830000 Documentation technique	136.19	0.02		456.17	0.06	-319.98	-70.14
62110000 Personnel interimaire	1 235.10	0.18		1 452.89	0.19	-217.79	-14.99
62260000 Honoraires	5 785.96	0.86		6 104.46	0.80	-318.50	-5.22
62261000 Honoraires divers	2 899.50	0.43		10 845.25	1.43	-7 945.75	-73.26
62270000 Frais d'actes et de content.	64.84	0.01		51.00	0.01	13.84	27.14
62310000 Annonces et insertions	787.00	0.12		3 570.00	0.47	-2 783.00	-77.96
62331000 Frais gestion annonay +	1 254.75	0.19		843.05	0.11	411.70	48.83
62340000 Cadeaux clientèle	309.15	0.05		419.45	0.06	-110.30	-26.30
62380000 Dons et pourboires				130.00	0.02	-130.00	NS
62410000 Transports s/achats	17 238.84	2.57		16 747.44	2.20	491.40	2.93
62510000 Voyages et déplacements	774.55	0.12		535.77	0.07	238.78	44.57
62570000 Receptions	1 799.27	0.27		984.92	0.13	814.35	82.68
62600000 Frais postaux	187.54	0.03		240.99	0.03	-53.45	-22.18
62610000 Frais telecommunication	948.83	0.14		794.91	0.10	153.92	19.36
62780000 Services bancaires	2 236.37	0.33		2 401.24	0.32	-164.87	-6.87
62811000 Cotis. professionnelles	4 400.07	0.66		1 830.54	0.24	2 569.53	140.37

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/03/2023	% CA	31/03/2022	% CA	Euros	%
VALEUR AJOUTEE	152 005.96	22.65	178 239.44	23.46	-26 233.48	-14.72
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	12 262.00	1.83	43 774.40	5.76	-31 512.40	-71.99
74000000 Subventions d'exploitat.	7 762.00	1.16	43 774.40	5.76	-36 012.40	-82.27
74010000 Subventions apprentis	4 500.00	0.67			4 500.00	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 983.61	0.44	1 880.76	0.25	1 102.85	58.64
63120000 Taxe d'apprentissage	37.17	0.01	-597.01	-0.08	634.18	106.23
63130000 Formation continue(tresor	460.82	0.07	417.46	0.05	43.36	10.39
63511000 Cfe / cvae	209.00	0.03	354.00	0.05	-145.00	-40.96
63580000 Autres droits	2 276.62	0.34	1 706.31	0.22	570.31	33.42
SALAIRES DU PERSONNEL	110 264.26	16.43	116 052.94	15.27	-5 788.68	-4.99
64110000 Salaires appointements	94 922.74	14.15	101 923.57	13.41	-7 000.83	-6.87
64120000 Conges payes	710.06	0.11	-881.90	-0.12	1 591.96	180.51
64131000 Intéressement à verser	2 170.50	0.32	7 744.00	1.02	-5 573.50	-71.97
64140000 Indem.et avantages divers	8 000.00	1.19	7 267.27	0.96	732.73	10.08
64140100 Indemnites et avantages divers	4 460.96	0.66			4 460.96	
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	18 566.63	2.77	25 548.28	3.36	-6 981.65	-27.33
64510000 Cotisations a l'urssaf	11 897.65	1.77	17 695.42	2.33	-5 797.77	-32.76
64532000 Cotisations aux caisses de ret	2 476.99	0.37	3 739.64	0.49	-1 262.65	-33.76
64533000 Cotisations.prévoyance	985.10	0.15	878.21	0.12	106.89	12.17
64540000 Cotisations mutuelle apicil	2 512.50	0.37	2 411.21	0.32	101.29	4.20
64580000 Charges s/salair.provis.	358.39	0.05	467.80	0.06	-109.41	-23.39
64800000 Autres charges de pers.	336.00	0.05	356.00	0.05	-20.00	-5.62
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	32 453.46	4.84	78 531.86	10.33	-46 078.40	-58.67
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	883.02	0.13	4.12		878.90	NS
75800000 Produits div.gestion cour	883.02	0.13	4.12	0.00	878.90	NS
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	417.07	0.06	1 412.87	0.19	-995.80	-70.48
65800000 Charges div.gest.courante	417.07	0.06	1 412.87	0.19	-995.80	-70.48
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	10 534.85	1.57	12 877.80	1.69	-2 342.95	-18.19
78173000 Rep.prov.deprec.stocks	10 501.84	1.57	10 075.80	1.33	426.04	4.23
79100000 Transf.chges exploitation	33.01	0.00	2 802.00	0.37	-2 768.99	-98.82
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	9 076.00	1.35	9 054.21	1.19	21.79	0.24
68112000 Dotations aux amort. corporell	9 076.00	1.35	9 054.21	1.19	21.79	0.24
DOTATIONS AUX PROVISIONS	10 705.84	1.60	10 501.84	1.38	204.00	1.94
68173000 Dot.prov.stocks & en-cours	10 705.84	1.60	10 501.84	1.38	204.00	1.94
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 672.42	3.53	70 444.86	9.27	-46 772.44	-66.40
CHARGES FINANCIERES	1 478.90	0.22	748.77	0.10	730.13	97.51
66110000 Intérêts sur emprunts	1 478.90	0.22	748.77	0.10	730.13	97.51

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/03/2023 12	% CA	Exercice N-1 31/03/2022 12	% CA	Ecart N / N-1 *	
					Euros	%
RESULTAT COURANT	22 193.52	3.31	69 696.09	9.17	-47 502.57	-68.16
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 333.33	1.24	509.29	0.07	7 824.04	NS
77500000 Produits cessions elem actifs	8 333.33	1.24			8 333.33	
77700000 Quote-part subvent.invest			509.29	0.07	-509.29	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 223.30	0.93			-6 223.30	
67500000 Valeurs comptables des élément	6 223.30	0.93			6 223.30	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 110.03	0.31	509.29	0.07	1 600.74	314.31
IMPOT SUR LES BENEFICES	829.00	0.12	3 244.00	0.43	-2 415.00	-74.45
69500000 Impots sur les sociétés	829.00	0.12	3 244.00	0.43	-2 415.00	-74.45
RESULTAT NET	23 474.55	3.50	66 961.38	8.81	-43 486.83	-64.94

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE

9 Bd de la République.

07100 ANNONAY

DOSSIER FISCAL

BERRUYER - MAMERI

84 boulevard des Belges

69006 LYON

04 72 82 31 24

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042022	et clos le	31032023	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE	9 Bd de la République
SIRET 4 7 9 4 1 7 4 1 2 0 0 0 1 8	07100 ANNONAY
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE
Activités exercées Commerce de détail de livres en magasin spé Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)		
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit	
Bénéfice imposable à 15% 5 524	Résultat net de cession de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

H COMPTABILITE INFORMATISEE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
BERRUYER - MAMERI 84 boulevard des Belges 69006 LYON Tél: 04 72 82 31 24			
OGA/OMGA	Visueur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 12/07/2023	Lieu: ANNONAY
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné		Qualité et nom du signataire: GERANT	Signature: ESTRAGNAT PIERRE DAMIEN
Examen de conformité fiscale (ECF)			

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2023

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
M ESTRAGNAT PIERRE-DAMIEN 8 RUE DE SERRES 07100 ANNONAY	500	2022	23 480				
M ESTRAGNAT PIERRE-DAMIEN 8 RUE DE SERRES 07100 ANNONAY		2023	4 749				
Mme ROCHET VIOLAINE 1 LOTISSEMENT LE CHUZY 38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON	500	2022	23 272				
Mme ROCHET VIOLAINE 1 LOTISSEMENT LE CHUZY 38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON		2023	4 624				
Mme GLAIZAL CAMILLE 2 IMPASSE DES CHEVALIERS 07100 ANNONAY	500	2022	22 909				
Mme GLAIZAL CAMILLE 2 IMPASSE DES CHEVALIERS 07100 ANNONAY		2023	4 584				

K DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			94 923
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A		0 %	15 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE				Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		9 Bd de la République				07100 ANNONAY		
Numéro SIRET *		4 7 9 4 1 7 4 1 2 0 0 0 1 8						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 0 3 2 0 2 3		3 1 0 3 2 0 2 2		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	60 300	012		60 300	
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	143 898	030	114 245		29 652	
	Immobilisations financières * (1)	040	400	042			400	
	Total I (5)	044	204 598	048	114 245		90 352	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060	118 366	062	10 706		107 661	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	255	070			255
		Autres * (3)	072	5 167	074			5 167
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	114 737	086			114 737	
	Charges constatées d'avance *	092	1 622	094			1 622	
	Total II	096	240 148	098	10 706		229 442	
	Total général (I+II)	110	444 746	112	124 951		319 794	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			30 000		30 000	
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126			10 282		750	
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			28 597			
	Report à nouveau	134					(3 413)	
	Résultat de l'exercice	136			23 475		66 961	
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142			92 354		94 298	
Provisions pour risques et charges	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			118 840		129 695	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					13 860	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			69 965		98 963	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	15 000		38 635		42 274	
	Produits constatés d'avance	174						
Total III	176			227 441		284 792		
Total général (I + II + III)	180			319 794		379 091		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		96 608	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		19 312	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		8 333	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SCOP I.A PARENTHÈSE LIBRAIRIE

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		13 1 0 3 2 0 2 3	13 1 0 3 2 0 2 3	13 1 0 3 2 0 2 2	13 1 0 3 2 0 2 2
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	671 019	759 885
	Production vendue biens services *	215	214		
		217	218		
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226	12 262	43 774
	Autres produits		230	11 418	12 882
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	694 699	816 541
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	430 905	545 851
	Variation de stock (marchandises) *		236	25 104	(32 945)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	63 005	68 740
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 209)		244	2 984	1 881
	Rémunérations du personnel *		250	110 264	116 053
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	18 567	25 548
	Dotations aux amortissements *		254	9 076	9 054
	Dotations aux provisions		256	10 706	10 502
	Autres charges dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259		262	417	1 413
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260				
Total des charges d'exploitation (II)		264	671 027	746 097	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	23 672	70 445	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290	8 333	509
	Charges financières (V)		294	1 479	749
	Charges exceptionnelles dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347		300	6 223	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	829	3 244
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	23 475	66 961
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	23 475	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	829	
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés 247		330		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option 249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 sexies) 986	Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies) 127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies) 138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (43 septies) 981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		
	Divers dont ZFANG (44 quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	5 524	354
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	5 524	372	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIENéant *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	60 300	402		404		406	60 300		60 300		
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 223	442		444		446	1 223		1 223		
	Installations générales agencements divers	450	67 603	452	19 312	454		456	86 915		86 915		
	Matériel de transport	460	12 098	462		464	12 098	466					
	Autres immobilisations corporelles	470	55 760	472		474		476	55 760		55 760		
	Immobilisations financières	480	400	482		484		486	400		400		
	TOTAL	490	197 384	492	19 312	494	12 098	496	204 598		204 598		
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
	Fonds commercial		495		497		498		499				
	Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516				
	Constructions		520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530	1 223	532		534		536	1 223		1 223	
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540	51 535	542	6 455	544		546	57 990		57 990	
	Matériel de transport		550	5 238	552	637	554	5 875	556				
	Autres immobilisations corporelles		560	53 049	562	1 984	564		566	55 033		55 033	
	TOTAL		570	111 044	572	9 076	574	5 875	576	114 245			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	I	2	3	4	5								
	MOTOR VILLAGE - Fi												
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧					
1	12 098	5 875	6 223	8 333	2 110								
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	12 098	580	5 875	582	6 223	584	8 333	586	2 110	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations		590		583		594		595
	TOTAL						596	2 110	585		597		599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640	10 502	642	10 706	644	10 502	646	10 706
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	10 502	682	10 706	684	10 502	686	10 706

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	Déficits de l'exercice	860
			Total des déficits restant à reporter (870+984+860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	41 158
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	33 561
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/04/2022		et clos le : 31/03/2023	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	4
dont apprentis		657	1
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	671 019
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	671 019
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	883
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	33
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	916
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	438 410
Variation négative des stocks		145	25 104
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	46 095
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	417
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	510 027
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137 161 909
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	161 909
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	671 019	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	01/01/2022	160 31/12/2022
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1.
2

(1) Néant

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE [3 1 0 3 2 0 2 3]

N° SIRET [4 7 9 4 1 7 4 1 2 0 0 0 1 8]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE]

ADRESSE (voie) [9 Bd de la République]

CODE POSTAL [07100] VILLE [ANNONAY]

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [M] Nom patronymique [ESTRAGNAT] Prénom(s) [PIERRE-DAMIEN]

Nom marital [] % de détention [33.33] Nb de parts ou actions [500]

Naissance : Date [270488] N° Département [69] Commune [TASSIN LA DEMI] Pays [FR]

Adresse : N° [8] Voie [RUE DE SERRES]

Code postal [07100] Commune [ANNONAY] Pays [France]

Titre (2) [Mme] Nom patronymique [ROCHET] Prénom(s) [VIOLAINE]

Nom marital [] % de détention [33.33] Nb de parts ou actions [500]

Naissance : Date [230395] N° Département [69] Commune [DECINES CHARPI] Pays [FR]

Adresse : N° [1] Voie [LOTISSEMENT LE CHUZY]

Code postal [38550] Commune [LE PEAGE DE ROUSSILLON] Pays [France]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 3

N° SIRET 4 7 9 4 1 7 4 1 2 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SCOP LA PARENTHÈSE LIBRAIRIE

ADRESSE (voie) 9 Bd de la République

CODE POSTAL 07100 VILLE ANNONAY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique GLAIZAL Prénom(s) CAMILLE

Nom marital % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 160589 N° Département 07 Commune ANNONAY Pays FR

Adresse : N° 2 Voie IMPASSE DES CHEVALIERS

Code postal 07100 Commune ANNONAY Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SCOP La Parenthèse
SCOP SARL à capital variable
Siège social : 9 boulevard de la République
07100 Annonay
479 417 412 RCS Aubenas

**Décision de la gérance de pré-affectation du résultat
De l'exercice social clos le 31/03/2023**

Cher·e·s associé·e·s

Conformément aux dispositions de l'article 32 des statuts de notre société, je vous informe de la décision que j'ai prise quant à la répartition des excédents nets de gestion à la clôture de l'exercice :

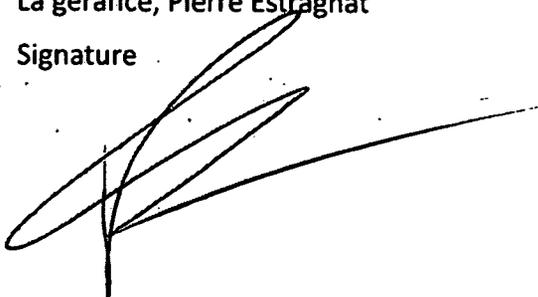
- 15 % réserve légale
- 45 % fonds de développement
- 40 % part travail (tenant lieu de réserve spéciale de participation)
- 0 % intérêts au capital

Cette répartition sera soumise à la ratification de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice.

Le 15 mars 2023, à Annonay

La gérance, Pierre Estragnat

Signature





GR/0702/559901
(LA PARENTHÈSE) LIBRAIRIE
(LA PARENTHÈSE) LIBRAIRIE
9 BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE
07100 ANNONAY

Aubenas, le 27 août 2024
Entreprise : (LA PARENTHÈSE) LIBRAIRIE, 479 417 412 RCS AUBENAS
Exercice clos le : 31/03/2023
Pour toute réponse, joindre impérativement le présent courrier

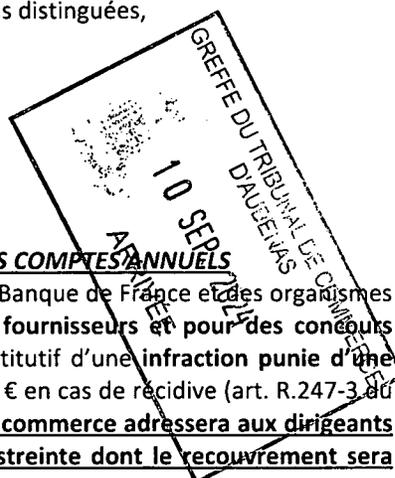
UNIQUE RELANCE – RAPPEL DE VOS OBLIGATIONS LEGALES

Le président du tribunal, le parquet et le préfet sont informés que vous n'avez pas déposé au greffe les **documents comptables relatifs à l'exercice clos au 31/03/2023** en violation de l'article L.232-22 I du code de commerce.

Vous pouvez encore régulariser votre situation dans un délai de **15 jours maximum par courrier** à l'adresse ci-dessus en nous adressant en un seul exemplaire, **très lisibles, non agrafés** :

- Les comptes annuels certifiés conformes et signés par le représentant légal,
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation du résultat votée par l'assemblée générale certifiées conformes et signées par le représentant légal,
- Le rapport de(s) commissaire(s) aux comptes (le cas échéant),
- Chèque d'un montant de 47,09 Euros.

Avec nos salutations distinguées,
Les greffiers,



CONSEQUENCES ET SANCTIONS EN CAS DE NON-DEPÔT DES COMPTES ANNUELS

Votre société prend le risque d'être affectée dans sa cotation auprès de la Banque de France et des organismes d'assurance-crédit, ce qui peut lui créer des **difficultés vis-à-vis de ses fournisseurs et pour des concours bancaires**. Le fait de ne pas satisfaire aux obligations de dépôt est constitutif d'une **infraction punie d'une amende**, à l'encontre des représentants légaux, de 1 500 € portée à 3 000 € en cas de récidive (art. R.247-3 du code de commerce et 131-13 du code pénal). **Le président du tribunal de commerce adressera aux dirigeants une injonction de déposer les documents comptables au greffe avec astreinte dont le recouvrement sera poursuivi par le Trésor public** (art. L.611-2 II du code de commerce). Tout intéressé peut obtenir la même mesure en référé (art. L.123-5-1 du code de commerce). Le président peut dans les mêmes conditions, **désigner un mandataire chargé d'effectuer ces formalités**. La chambre criminelle de la Cour de Cassation (n°12-40086) ne trouve aucune excuse pour exonérer une personne morale de l'obligation de dépôt des comptes annuels (atteintes à la concurrence, secret des affaires, etc.).